



À L'ATTENTION DE MONSIEUR LE DISP DE LYON

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Directeur interrégional des services pénitentiaires de Lyon,

A l'heure où nous rédigeons cette lettre ouverte, notre politique économique de rigueur se concrétise notamment par l'absence de recrutement de titulaires et le non-renouvellement des contractuels CPIP.

FO JUSTICE CPIP milite activement à l'échelon national en vue de la création de postes aux concours de CPIP et particulièrement à l'augmentation du nombre de postes en vue du concours externe sur titres, sensé fidéliser des collègues CPIP contractuels.

S'agissant de notre actualité locale, 3 agents contractuels et 11 agents titulaires composent notre équipe de CPIP. Dans cet effectif, 1 CPIP est en congé maladie depuis 9 mois sans perspective de retour, 1 agent est en mi-temps thérapeutique, 1 agent en congé maternité et 3 agents sont à temps partiel. Nous pallions déjà tant bien que mal à ces absences depuis de longs mois.

Aucune perspective de renouvellement n'est proposée. Pourtant, 1 des agents contractuels effectue des CDD au SPIP depuis 2012 ! Il a reçu 2 lettres de félicitations en portant secours à 2 personnes lors de deux événements distincts et qui auraient pu être tragiques dans les 2 cas sans son intervention. Difficile de le voir nous quitter alors que son professionnalisme n'est plus à prouver.

D'autres contractuels CPIP ont obtenu des CDI mais la tendance actuelle au SPIP 43 est bien différente. Ici on constate avec sidération la rupture de CDD et l'absence de poste vacant pour la mobilité des CPIP 2025. Pourtant nous en aurions grand besoin !!!!

Au mois de septembre, 9 ETP seront comblés (au lieu de 11 d'après les effectifs de référence). Que se passera-t-il à la rentrée ? Nous ne pouvons que l'imaginer mais celle-ci sera mouvementée, sans aucun doute.

Par le passé (pas si lointain), le SPIP43 a vécu des traumatismes, pour les agents et pour la Direction locale. Ces événements vous ont conduit à demander un audit. Vous êtes alors venu à notre rencontre et vous avez compati à notre détresse. Cet audit s'est terminé en juin 2024, soit 16 mois à raconter, remuer le couteau dans la plaie, pour aboutir à des solutions très basiques mais soulignant la fragilité des agents du service et intimant à la direction de rester vigilante et prendre les mesures nécessaires rapidement en cas de problème.

Cette situation est-elle oubliée ? Le rapport n'a-t-il pas été transmis à la DISP ? Nous ne le pensons pas et nous nous questionnons sur l'intérêt de ces audits in fine. Beaucoup évoquent des braises qui pourraient se raviver rapidement si une solution n'est pas trouvée. L'augmentation de la charge de travail qui nous attend pourrait être le raviveur de risques psychosociaux non négligeables, et nous craignons le pire pour la suite.

AINSI, NOUS VOUS DEMANDONS D'ANTICIPER LE CHAOS À VENIR EN RENOUVELANT LES CONTRATS DE NOS COLLEGUES CONTRACTUELS ET VOTRE ENGAGEMENT EN VUE DE LA CRÉATION DE POSTE DE CPIP POUR LA MOBILITÉ 2026.

Monsieur le Directeur interrégional des services pénitentiaires de Lyon, les représentants **FO JUSTICE du SPIP 43** ainsi que l'ensemble de nos collègues, vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à notre requête, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.